Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

—— *Association des A. E. de l'Institut Turgot.* — L'excursion annuelle d'une journée aura lieu le dimanche 19 juin, à l'Exposition de Gand. Les dernières inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche 22 juin, au concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège.

—— *L'Amicale de la rue Brézin* organise son excursion annuelle en breaks, le dimanche 29 juin, au mont de l'Enclus. Sociétaires, 4 fr. 25; étrangers, 4 fr. 75; cyclistes, 2 fr. 50. Dernier délai d'inscription dimanche 22 courant, à midi. A cet effet, le secrétaire se tiendra à l'école pour recevoir les inscriptions, samedi 21 courant, de 19 h. ½ à 20 h. ½, et dimanche 22, de 11 h. à midi.

CYSOING

—— **Succès scolaire.** — La Ligue protectrice des animaux du Nord de la France vient d'organiser un concours entre tous les élèves des écoles primaires du département du Nord. Deux sujets de rédaction étaient proposés et 50 prix accordés aux meilleurs devoirs. Le jeune Arthur Leclercq, de Bachy, élève de l'école de Cysoing, a obtenu un diplôme de mérite.

TOURCOING

—— *Concours de géographie.* — Le concours organisé chaque année par la Société de Géographie, a eu lieu, jeudi matin, dans une salle de l'Ecole Industrielle, rue du Casino, mise obligeamment à la disposition du Comité. Les épreuves ont été subies, sous la surveillance de M. J. Petit-Leduc, secrétaire général de la section, par soixante-trois concurrents appartenant aux divers établissements d'enseignement de la ville.

Voici les questions qui ont été posées :

Enseignement secondaire (garçons). — 1re série : L'industrie anglaise : ses rapports avec les conditions naturelles; son évolution au cours du XIXe siècle; son influence sur la répartition de la population. — 2e série : comparer entre eux, au point de vue de leurs régimes, la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône. — 3e série : montrer par des exemples comment la mer construit et comment elle détruit sur le bord des continents. — 4e série : la Tunisie.

Enseignement secondaire (filles). — 1re série : le Japon. — 2e série : les principaux pays producteurs de blé. — 3e série : l'Afrique Occidentale française. — 4e série : les Alpes.

Enseignement primaire supérieur (garçons et filles). — 1re série : le Canada. — 2e série : l'Italie. — 3e série : les principaux ports de la France.

Enseignement primaire élémentaire (garçons et filles). — 1re série : la Belgique. — 2e série : les industries du département du Nord.

—— *Amicale Colbert.* — C'est samedi 21 juin, à 9 heures, qu'aura lieu au Café Bonte, place de la République, le banquet amical de l'Association des A. E. de l'Institut Colbert. Les inscriptions sont encore reçues.

LILLE

—— *Faculté de pharmacie de l'Etat.* — La première session d'examens de validation de stage pharmaceutique (ancien régime et nouveau régime), aura lieu le mardi 29 juillet 1913, à huit heures du matin.

—— *Concours de la Société Industrielle du Nord de la France.* — La Société Industrielle du Nord de la France vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1913.

Le programme détaillé est envoyé franco sur demande adressée à M. le secrétaire de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Le Brevet élémentaire

A DOUAI

Voici les noms des candidats définitivement admis :

Auvray, Baguet, Baillieux, Befve, Benoit Edgar, Benoit Léon, Billiau, Boulinguez, Brielle, Buridan, Chavatte, Copain, Coquerel, Dannes, Descatoires, Debon, Delcroix, Demenez, Denisart, Derin, Desmons Louis, Desmons P., Dochez, Doualle, Dubar, Dufour, Dupuis, Durot, Faidherbe, Famard, Foucart, Gaillard, Gamache, Gayet, Govaere, Hamelin, Havez, Hornez, Hottin, Hottois, Jacquemard, Jaspard, Labrique, Lacoste, Lasnes, Ledoux, Lefebvre, Leleu, Lempereur, Leroy, Levêque, Libert, Louvet, Mailley, Maillet, Margerin, Mazingue, Mavel, Meire, Moine, Nabbe, Pélerin, Pieme, Pinquet, Prache, Rombeau, Sangue, Sansen Gaston, Sansen Georges, Turlure, Vaneuil, Vasseur, Vicart, Vickel, Wambergue.

A ARRAS

Jeunes gens : 130 aspirants ; 82 admissibles. Liste des admissibles :

MM. Ance, Aucremane, Barbier, Baroux, Bécart, Billot, Blanquet, Blondel, Bocquillon, Boulogne, Bouquet André, Bourgois, Boutleux, Branduy, Breviere, Bruche, Camus, Col, Colot, Conraux, Dave, Debay, Debret, Défossé, Dejardin, Delattre, Delpouve, Deltour, Deputte, Dervieau, Desaille, Desmont, Douchet, Dubois, Duez, Dujardin, Edmond, Flambry, Fréliez, Gest, Gras, Guffroy, Harsque, Hazard, Hellebois, Hermant, Kerackhove, Landas, Laurent, Lebrun, Leclercq, Lefebvre Daniel, Lefebvre Robert-Charles, Lefrère, Legras, Lemoine, Leprince, Leroux, Macaire, Macquet, Mairesse, Mallet, Marquant, Martinage, Maurice, Merlin, Mielet, Milot, Moreau, Morel, Mouilles, Parent, Picqué, Pourchez, Quéhen, René, Sauvage, Storme, Valein, Véron, Zingerly.

A SAINT-OMER

Sur 129 aspirants, 82 ont été admissibles aux épreuves de la première série :

MM. Achtergalle, Alluin, Bacquart, Barbier, Béghin, Bergot, Berlancourt, Beudin, Bourgois, Brebant, Briche, Carneaux, Chevalier, Choquet, Coffin, Culnaërt, Darques, Debast, Delattre André, Delattre René, Delengaigne, Demaret René, Denceu, Deront, Dubois Marcel, Duchenne, Ducreux, Duez, Duflos, Dufour, Dupont, Dutertre, Flandrin, Foucault René, Gavel, Gavrel, Gengembre, Godel, Goidin Marcel, Goidin Victor, Gragez, Gremmonprez, Hennebert, Herniez, Jacquette, Jennequin, Joly, Leblond André, Leblond Jean, Leblond Maurice, Laurent, Lecocq, Lecointe, Lemieuvre, Leroy, Lesage, Logier, Longuet, Loyer, Martel, Merlier, Merlot, Moitel, Muselet, Pecqueur, Poidevin, Quilliot, Renier, Roches, Ruffin, Ryckelynck, Scaillieret, Septier, Sixdenier, Tilloy, Topart, Trotin, Vang, Vasseur Marcel, Vichery, Wallart, Wallet.

Convois Funèbres

Monsieur Edmond MULLE, veuf de Dame Adèle WATTEAU, décédé à Roubaix, le 19 juin 1913, dans sa 73e année, administré des Sacrements. Vigiles, le samedi 21 courant, à 5 heures; Messe de Convoi, le dimanche 22, à 9 heures; Convoi et Service Solennels, le lundi 23 dudit mois, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Sépulcre. L'assemblée, rue de Lille, 168.

Monsieur Ode DHAENE, Membre du Conseil d'Administration des Grades Français et de la Mutuelle de chez M. Alfred Motte, décédé à Roubaix, le 19 Juin 1913, dans sa 45me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **Samedi 21 courant, à 8 heures et demie,** église du **Sacré-Cœur.** Assemblée, rue d'Alger, 18, à 8 h. 1/4 563600

Monsieur Léon-Alexandre DE CLERCQ, veuf de dame **Marie-Octavie CRULOIS,** décédé à Mons-en-Barœul, le 18 juin 1913, dans sa 51me année, administré des Sacrements. Convoi et Funérailles, le **Samedi 21 courant, à 10 heures,** en l'église **Mons-en-Barœul; Les Matines et Laudes,** seront chantées la veille, **à 4 heures et demie du soir.** Assemblée **rue Pasteur, 18, à 9 h. 3/4. Ils vous prient d'assister à l'Oblit que** fera célébrer la Confrérie des **Trépassés, le Vendredi 27 juin, à 8 heures.** 56335

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 19 juin

Présidence de M. Gosart, vice-président

Exercice illégal de la pharmacie. — Le 10 avril, des agents de sûreté surprenaient, sonnant de porte en porte, à Roubaix, Siméon Brochet, 51 ans, originaire de Seclin. Aux uns et aux autres il dévoilait grâce à un don particulier de divination le mal dont ils souffraient ou étaient menacés.

Mais il avait sur lui de quoi détourner la venue de ces divers maux plus horrifiques les uns que les autres. Et il offrait en vente la petite fiole merveilleuse qui devait à tout jamais en protéger l'acheteur.

Le Procureur de la République n'a pas cru à cette bienfaisance et c'est pourquoi il poursuivit Brochet pour exercice illégal de la pharmacie et de la médecine car sans être muni du moindre diplôme il s'exerce à l'un et l'autre art.

Après une spirituelle plaidoirie de Me Delegent, le Tribunal condamne Brochet à l'amende prévue par la loi de germinal mais il accorde le sursis au guérisseur illégal, soit 500 fr. d'amende avec sursis.

Le bien d'autrui. — Léon Bouequet, cordonnier, avait demeuré un certain temps rue Lacroix, 204, à Roubaix, en compagnie d'Angèle Delit, 32 ans. Il commit l'imprudence grave de la laisser seule chez lui un jour qu'il devait s'absenter. Angèle Delit en profita pour lui enlever deux complets veston qu'elle engagea au Mont-de-Piété et sans oublier de vendre les reconnaissances, partit pour ne plus revenir.

Quarante jours par défaut à l'indélicate Angèle Delit.

— Le 19 avril, à Annœullin, Joseph Decarnin, 31 ans, était surpris à l'usine à gaz par le directeur alors que dans une brouette il enlevait 60 k. de charbon. — Par défaut il est condamné à huit jours de prison.

Chasse prohibée. — Le 20 avril, à Roncq, Joseph Deraedt, 19 ans, domestique chez M. Couvreur, cultivateur audit lieu, était surpris par le garde particulier Lecroart alors qu'il vérifiait des collets tendus dans une pièce de terre voisine de celle qu'il cultivait. — 50 fr. d'amende dont son patron est déclaré civilement responsable.

Respectez l'autorité. — Le 11 mai après-midi, à l'estaminet Couvreur, rue de Cartigny, 125, à Roubaix, Gustave Algoet, 65 ans, à propos d'une partie de cartes qu'il avait gagnée eut une discussion avec le débitant. Une rixe eut lieu qui nécessita l'intervention des agents Calonne et Lievrauw, lesquels furent gratifiés de nombreuses injures par Algoet, aujourd'hui condamné par défaut à 6 jours et 5 fr.

— Le 7 mai, à la suite d'une déposition de l'agent Meurillon, de Tourcoing, au Tribunal correctionnel de Lille, Désiré Salembier était condamné. A la sortie du Palais de Justice la sœur de celui-ci, Marie Salembier, 19 ans, s'adressa à l'agent Meurillon et ne lui mâcha pas les mots pour qualifier sa conduite. C'est le délit dont elle a à répondre aujourd'hui. Le Tribunal coupe court à sa déclaration de principes en la condamnant à dix jours de prison avec sursis.

COUR D'ASSISES DU NORD

Le jury de la session de juillet

La première Chambre civile de la Cour d'appel de Douai, présidée par M. le premier président Dassonville, a procédé mercredi au tirage au sort des jurés qui seront appelés à siéger à la session de la Cour d'assises du Nord qui s'ouvrira le 15 juillet prochain :

JURÉS TITULAIRES

MM. Léon Vanhael, entrepreneur à Caudry; Albert Herbet, propriétaire à Haynecourt; Benoit Caré, ouvrier mouleur à Sin-le-Noble; Emile Douchy, retraité à Aulnoye; Jules Bantegnie, cultivateur à Saint-Python; Alexandre Potié, rentier à Haubourdin; Louis Hayez, cultivateur à Curgies; Jules Capez, chef de musique militaire en retraite à Malo-les-Bains; Maximilien Testelin, ouvrier paveur à Noyelles-lez-Seclin; Achille Leignel, cultivateur à Bois-Grenier; Pierre Droulez, rentier à Wattrelos; Alcide Tassin, agriculteur à Flines-lez-Raches; Arthur Bouriez, cultivateur à Fenain; J.-B. Malengé, cultivateur à Anhiers; Pierre Aubin, rentier à Sainghin-en-Weppes; Paul Soyez, cultivateur à Naves; Léonce Laude, instituteur en retraite à Damousies; Auguste Mooremberghe, cultivateur, Les Moëres; Félix Lefrançois, propriétaire à Sin-le-Noble; Eugène Rossignol, ancien négociant à Iwuy; Ferdinand Fontaine, instituteur retraité à Thiant; Alphonse Notteau, cultivateur à Bailleul; Charles Delporte, rentier à Recquignies; Paul Mordacq, négociant à Blaringhem; Emile Leduc, propriétaire à Hautmont; Jules Fiévet, propriétaire à Abscon; Clément Davaine, maître zingueur à Hasnon; Arnaud Masselis, rentier à Rexpoëde; Victor Facques, meunier à Roubaix; Joseph Vanchenghel, docteur en médecine à Lille; Victor Leduc, cultivateur à Wambaix; Victor Coget, cultivateur à Tourmegnies; Florian Ballasse, propriétaire à Fresnes; Louis Lagersie, rentier à Dunkerque; Joseph Delalé, ingénieur à Lille; Lucien Dupont, agriculteur à Verchain-Maugré.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

MM. Léon Evrard, rentier à Douai; Pierre Bottin, propriétaire à Douai; Charles Bris, négociant à Douai; Maurice Mettrier, ingénieur des mines à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du jeudi 19 juin 1913

Président : M. de Renty, juge de paix. — Ministère public : M. Faisant, commissaire de police. — Greffier : M. Druesnes. — Huissier-audiencier : Me Gaillard.

Les chauffeurs d'auto. — 10 fr. d'am. à Chéry Marie, Charles Valentin, Fernand Tripier, Charles Six, Henri Herber, Alcide Dutilly, Emile Plumecocq, Emile Degraeve, Carlos Florin, Albert Lepez, pour avoir donné une allure trop rapide à leur auto; 10 fr. d'am. pour excès de vitesse à son auto; 5 fr. pour ne pas s'être arrêté au signal de la police et 1 fr. pour ne pas avoir donné le signal avertisseur au tournant d'une rue à Georges Boutemy.

L'ivresse. — 3 fr. d'am. à Pierre Destailleur, Joseph Bourgois, Joseph Lecomte, Jules Dumas, Céleste Nafteur, Vital Debyter, Julien Neyrinck, Florent Holvoet, Jules Serlippens, Oscar Dumortier, Gustave Thieux, Auguste Baert, Henri Hacq, Arthur Broutin, Louis Hecke, Alexandrine Vandenbord, Philippe Debuizer.

Les violences. — 3 jours de travail à Joséphine Dematby, Clémence Dedeurwader; 3 jours de travail et 5 fr. d'am. pour tapage à Laure Montaigne.

Affaires diverses. — 1 jour de prison et 5 fr. d'amende à Irma Fiévet, pour défaut de visite sanitaire; 1 fr. à Jeanne Galle, pour racolage sur la voie publique; 5 fr. à Adèle Meyer, pour fermeture tardive de son estaminet; 6 fr. à Polydore Delmottre, pour ne pas avoir fait poinçonner ses poids et mesures à la lettre réglementaire; 1 fr. à Maurice Soens, pour s'être baigné dans le canal.

Police de roulage. — Une amende de 10 fr. et une de 3 fr. à Albert Catoire, pour entraves à la circulation du tramway et avoir conduit son attelage sur la gauche au lieu de la droite; 5 fr. à Arthur Dewisme, pour défaut d'éclairage à son fiacre; 4 fr. à Emile Dooms, pour défaut d'éclairage et abandon de sa voiture; 4 fr. à Maurice Bottel, pour avoir circulé sur un trottoir avec son vélo dépourvu d'éclairage; 1 fr. à Emile Hibecq, Pierre Proye, Léon Parent, pour défaut de plaque d'identité à leur vélo; 1 fr. à Charles Soenens pour avoir circulé sur un trottoir avec son vélo; 3 fr. à Gustave Lenaert, pour défaut d'éclairage à son vélo.

Si vous avez des **glaires,** si vous avez l'estomac lourd, l'intestin paresseux, prenez des **Pilules Suisses,** vous en serez content. 1 f. 50 la boîte de **50 pilules.** 12079ad

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

—— *Hippodrome-Théâtre.* — La Part du Feu, — M. Brasseur qui a triomphé aux Variétés tout l'hiver dans « l'Habit vert » fait applaudir, en ce moment, en province, l'amusante pièce : « La Part du Feu ».

Le vaudeville de MM. Nancey et Moriezy-Eon est conçu d'après le plan classique, c'est-à-dire, peu respectueux des convenances sociales et encore moins des règles de l'honnêteté du foyer.

Brasseur a joué avec sa verve coutumière un rôle ou sa fantaisie peut se donner libre carrière. Le créateur du *Roi* a l'emploi de ses brillantes qualités dans la personnification originale de l'attaché au protocole. Il est impossible de montrer plus d'entrain, d'esprit et de mimique expressive. Le succès de cet admirable artiste a été très grand.

Les autres protagonistes de la comédie ont été forcément un peu effacés par l'étoile de première grandeur qui éclairait hier soir la scène de l'Hippodrome. Pourtant, il faut reconnaître les excellentes qualités scéniques de MM. Numès, Tonneau, et de Mmes Marcelle Dornac, Berthe Fusier, Marguerite Balzac, Jahne Rolland.

La mise en scène parfaitement réglée et les élégantes toilettes donnaient au spectacle un cachet de parisianisme tout à fait remarquable.

—— *Cours classiques de piano.* — Les concours des « Cours classiques de piano » ont eu lieu jeudi. Le jury, présidé par l'éminent compositeur M. Albert Roussel, était composé de MM. S. Bruggeman, R. D'Halluin, G. Bédart, A. Despretz, L. Agnus, M. Bouzin, Mmes Ichricke, Hachet, d'Arras, Nicolas, Michon, Turlur. Les premiers prix de piano, de solfège et d'accompagnement ont été décernés à Mlles Marie-Thérèse V..., et Madeleine C..., du cours supérieur troisième degré.

CASINO-PALACE 58me, Grande-Rue ROUBAIX

Nous apprenons l'engagement, pour les 22 et 23, de Mme Diane Fabre, l'excellente contralto du Théâtre Royal d'Anvers et du Kursaal d'Ostende. Mme Fabre n'est pas une inconnue à Roubaix! Elle a interprété avec grand succès les rôles de Samson et Dalila, Orphée et « La Walkirie » sur notre scène municipale. 563431

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à 8 heures 1/2. Programme nouveau. 54006

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

M.H. 82. — Muni de votre extrait de naissance, présentez-vous au Bureau de recrutement, à 8 heures ½ du matin, pour passer la visite. Les renseignements complémentaires vous seront donnés par le dit bureau. —— *B.D.* 10. — 1. Non; 2. Avant le 25 août et il faut en avertir M. le Commandant du bureau de recrutement de Lille; 3. Ce n'est pas un droit. Il faut être déclaré soutien de famille par le conseil départemental pour toucher l'allocation journalière. — *Conscrit* 356, *Tourcoing.* — Oui, si vous avez les dispositions nécessaires pour cette arme. —— *H.J.* 88. — 1. Elle est de 0 fr. 75 par jour, majorée de 0 fr. 25 par enfant; 2. Non, il faut être déclaré soutien de famille par le conseil départemental pour la toucher; 3. Non; 4. Non, celui qui habite à l'étranger doit s'adresser au consul de France le plus près de sa résidence pour les formalités à remplir. —— *L.C.* 15. — Rue du Lieutenant-Castelain, 1bis, au Manège.

Nouvelles Militaires

DANS LA CAVALERIE. — Paris, 19 juin. — Par application de la loi des cadres de cavalerie du 31 mars 1913, il est créé un état major particulier de la cavalerie, destiné à recevoir une partie des officiers de l'arme employés dans les services autres que le service régimentaire. Le passage des officiers dans l'état-major particulier est prononcé par le ministre (2e direction, bureau de la cavalerie), en même temps que la nomination ou la mutation qui place ces officiers hors du service régimentaire.

NORD

L'inauguration de la statue de Villars à Denain

La belle statue du maréchal de Villars, du statuaire Gauqié, sera inaugurée à Denain, sur la place de la Liberté, le 13 juillet prochain, dans une fête qui sera donnée sous le patronage de M. le ministre de la guerre.

Les offrandes destinées à rehausser l'éclat de cette fête seront reçues par le Comité de Villars, à Denain.

La fête d'inauguration comportera la venue, à Denain, du dirigeable le « Puy de Lome » et des avions du parc de Maubeuge.

L'Académie française a délégué à cette cérémonie le grand historien, M. le marquis de Vogüé, président du Comité de patronage parisien.

GRAVE ACCIDENT A OUTREAU. — Aux aciéries d'Outreau, un ouvrier monteur, Ernest Jacquet, a eu la cuisse gauche broyée entre deux wagons entre lesquels il avait voulu passer. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

UN INCIDENT OCCASIONNE PAR DES RESERVISTES EN GARE DE DOUAI. — Jeudi matin, à dix heures, un convoi transportant des réservistes, s'arrêtait pour quelque temps en gare de Douai. Ceux-ci voulurent descendre pour aller en ville se rafraîchir, mais se buttèrent au refus du chef de gare qui fit appeler un piquet d'artillerie; puis, le mécontentement allant croissant, donna l'ordre du départ du train. L'incident fut ainsi clos et le piquet n'eut pas à intervenir.

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE. — Les jeunes gens qui désirent entrer en qualité d'élèves à l'Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville seront examinés le mardi 29 juillet prochain, à neuf heures du matin, au siège de l'école, par les membres du comité de surveillance et de perfectionnement établi en exécution de l'article 8 de la loi sus-visée.

PAS-DE-CALAIS

Un terrible accident à Isbergues

QUATRE OUVRIERS TUÉS

Un terrible accident s'est produit aux aciéries de France, à Isbergues, près Béthune. Pendant qu'on remontait l'échafaudage intérieur d'un appareil à gaz, une chaîne se rompit. Quatre ouvriers monteurs furent précipités d'une hauteur de 22 mètres et tués sur le coup. Voici les noms des victimes de cet accident : Auguste Miny, 39 ans; Gustave Orlynck, 29 ans; Charles Anseux, 27 ans et Victor Mouty, 19 ans.

GRAVE ACCIDENT A BOULOGNE. — Un grave accident s'est produit dans les ateliers de M. L. Bouclet, armateur, rue Saint-Vincent-de-Paul.

Une jeune ouvrière, Marie Ramet, 16 ans, demeurant 13, impasse Latteignant, nettoyait les carreaux d'une des fenêtres de l'atelier, situé au premier étage. Montée sur un baril, elle perdit tout à coup l'équilibre, tomba dans le vide et s'abattit sur le pavé.

Relevée sans connaissance, Marie Ramet a été transportée en voiture à l'hôpital Saint-Louis, où elle a été admise d'urgence. Marie Ramet ne semble pas avoir de fracture du crâne, mais elle a subi une forte commotion cérébrale.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du jeudi 19 juin

LA GREVE DES CARROSSIERS BRUXELLOIS

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Nerincx, vice-président.

La Chambre reprend l'interpellation de M. Vandervelde sur le conflit qui existe à Bruxelles dans l'industrie de la carrosserie.

M. Camille Huysmans signale qu'il y a dans les carrosseries un grand nombre d'enfants travaillant au mépris de la loi. Vous laissez, dit-il, commettre ce crime contre l'enfance. Il suffirait d'un arrêté pour mettre fin à cet abus et vous ne faites rien. Votre politique du travail est une sinistre politique et s'il n'y avait pas à droite une discipline de fer il y a longtemps que vous ne seriez plus ici.

M. Vandervelde. — L'objet du débat est celui-ci. Les patrons carrossiers ont inscrit dans le règlement d'atelier une clause qui interdit aux ouvriers, sous peine de renvoi, de faire partie de la Centrale de la voiture.

M. le Ministre trouve cela très bien. Je demande à la Chambre si elle approuve cette atteinte flagrante à la liberté d'association.

M. Vandervelde dépose un ordre du jour réprouvant toute atteinte à la liberté d'association.

M. Trockel parle dans le même sens que M. Vandervelde.

M. Paul Hymans. — La question est délicate. Nous allons rendre une sentence sur le conflit lui-même. Nous ne pouvons pas condamner une des parties en cause. Je refuse de me prononcer sur cette sentence. Il y a des faits à contrôler. Si on veut soumettre le conflit à des arbitres, j'adhérerai à la proposition.

M. Carton de Wiart, ministre de la Justice. — Nul n'est plus favorable que moi à la liberté syndicale. Et ce que nous pouvons examiner c'est la question de savoir si la clause du règlement est illégale ou non aux termes de la loi. La clause ne touche pas sous l'application de l'art. 310 du code pénal. Du reste, la Chambre n'a pas compétence.

Après une assez longue discussion M. Woeste propose l'ordre du jour pur et simple.

M. le Président met aux voix l'ordre du jour pur et simple.

Il est procédé à l'appel nominal. 71 membres seulement y répondent. La Chambre n'étant plus en nombre pour discuter, la séance est levée à 4 h. 45.

Vendredi, séance à 1 heure 45.

L'Anniversaire de la Bataille de Waterloo

Bruxelles, 19 juin. — Les membres du Comité belge de Waterloo, présidés par le général baron Beusch, se sont rendus au champ de bataille de Waterloo, devant le monument élevé au général anglais Gordon.

Ainsi que chaque année, les monuments du champ de bataille avaient été fleuris par les soins du comité.

Sir Francis Villiers, ministre de Grande-Bretagne, à Bruxelles, et lady Villiers, les attachés militaires de Grande-Bretagne et des Etats-Unis s'étaient joints aux membres du comité.

A l'Exposition de Gand

LE IVe CONGRÈS DES FILATEURS DE LIN ET D'ETOUPES

La séance de clôture

M. Feyerick a ouvert à dix heures du matin, hier, la séance de clôture.

L'assemblée décide que la Fédération internationale tiendra ses prochaines assises annuelles à Vienne (Autriche) dans le courant de la première quinzaine de juin 1914.

Puis la discussion de la question du conditionnement est entreprise.

M. Feyerick propose à l'assemblée de voter la résolution suivante :

« Le Congrès félicite M. J.-C. Crawford, ainsi que ses collaborateurs MM. Fearsides et Durand, pour le travail qu'ils ont fourni jusqu'à présent au nom du comité d'études du conditionnement.

» Il estime qu'il y a lieu de continuer les expériences pendant une seconde année entière, et alloue au comité un nouveau subside de 2.000 fr. à cet effet.

» Il émet le vœu que le comité d'études entretienne de constantes relations avec les personnalités qui s'occupent de l'étude du conditionnement en Russie. »

Cette résolution emportant l'adhésion de l'unanimité des délégués présents, M. Feyerick remercie pour leur dévouement à cette étude spéciale MM. Zoubkoff, délégué gouvernemental russe et Fedoroff, professeur à l'Université de Moscou.

M. Feyerick remercie ensuite tous ceux qui ont contribué au succès du Congrès, notamment M.M. Zoubkoff, Bauwens et Mavaut.

On applaudit ensuite les discours de MM. Bauwens, Zoubkoff, Smetzkoï, Crawford, Nicolle, qui remercient. Puis la séance est levée.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Assemblée générale de clôture

L'Assemblée générale s'est ouverte hier, à 2 heures 1/2, sous la présidence de Mme la comtesse t'Kint de Roodenbeke et de M. Stevens.

L'assemblée a adopté les vœux émis par les quatre sections du congrès et deux autres émis par l'Office International de l'enseignement.

M. Stevens remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite du congrès, notamment Mme la comtesse t'Kint de Roodenbeke; Mlle De Leu et Mme Lejeune, secrétaires générales; M. Vuylsteke dont les congressistes ont admiré les magnifiques serres à orchidées; Mme de Lanier; Mesdames du bureau des travaux féminins; MM. le baron Max de Crombrugghe et Morel de Westgaver, qui ont si bien organisé les excursions; les dames du comité exécutif et en particulier la présidente, Mme la baronne della Faille d'Huysse. (Applaudissements).

Mme la comtesse t'Kint de Roodenbeke remercie M. Stevens.

M. le prince Constantin Argoutinsky-Dolgourokoff remercie les organisateurs du congrès au nom de la Russie et les Belges de leur aimable accueil en particulier M. le baron de Crombrugghe.

Mme Schêter remercie, au nom du gouvernement français; Mlle Dina Larsen, de Christiania, au nom du gouvernement norvégien; M. Carlos de Continho, au nom du Portugal; Mlle Stegmuller au nom de la Hongrie; Mme Smara au nom de la Roumanie.

M. le chanoine Dupain, de Paris, apporte le salut et les remerciements de l'enseignement libre de Paris et de la France.

M. Stevens rend hommage à M. Rombaut, un des travailleurs de la première heure.

M. Rombaut remercie. Il émet le vœu que les gouvernements représentés fassent rapport pour le prochain congrès sur les suites données aux vœux émis par le congrès de Gand. (Adopté).

M. Genond remercie au nom de l'Office international de l'enseignement ménager.

M. Stevens déclare clos les travaux du congrès.

HOLLEBEKE

Le pont du canal de la Lys à l'Yperlée

Le pont qui s'est écroulé ainsi que nous l'avons dit sur le nouveau canal de Comines à Ypres, est resté depuis le jour de la catastrophe dans le même état que notre photographie l'a montré. Seule une masse de construction à l'entrée du côté « Est » s'est encore affaissée d'environ 1 mètre 50.

Dimanche dernier, des milliers de promeneurs sont venus par tous les moyens de locomotion et de tous les points de la région, voir ce spectacle désastreux.

L'unique cabaretier de l'endroit, dont l'ancienne maison ne tardera pas à s'écrouler aussi fait, on le conçoit, des affaires d'or.

La gendarmerie de Comines dut assurer un service d'ordre.

Jeudi dernier, de nombreux ingénieurs sont venus étudier les lieux.. Les uns voulaient qu'on fit tomber l'arche qui menace ruine et semble ne plus tenir que par miracle, les autres conseillèrent de laisser l'écroulement se faire de lui-même, pour voir comment le reste se comporterait jusqu'à ce moment là. C'est cet avis qui a prévalu. La partie du pont qui se trouve entre les deux arches a seulement été livrée à elle-même par un déboulement à son assise sur l'arche du côté de Woormezeele.

Viennent de nouvelles pluies ou simplement un violent orage et, croit-on, la partie médiane du pont s'écroulera avec l'arche déjà fortement penchée.

Communications

ROUBAIX. — **Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français.** — L'assemblée générale du deuxième trimestre aura lieu dimanche prochain, 22 courant, à 10 heures du matin, au Café Pandore. Ordre du jour : Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale; situation financière au deuxième trimestre; retraites ouvrières, cartes à régulariser trimestriellement; contrôle général de la société; excursion annuelle; noms des membres aspirants à admettre définitivement comme membres participants, dans le courant du troisième trimestre.

—— **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Ce soir, à 8 heures, au local, répétition générale.

—— **Anciens Grades Français.** — Le Conseil d'administration prie les sociétaires d'assister aux funérailles de M. Ode Dhaene, membre du Conseil d'administration, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 8 h. 1/2, en l'église du Sacré-Cœur. Réunion rue d'Alger, 18 insigne de rigueur.

—— **Union des Travailleurs.** — Vendredi 20 courant, à 8 h. 1/2, répétition générale. Dernières dispositions pour le festival de Douai.

CROIX. — **Union Chorale.** — Vendredi, à 8 h. 1/2, salle des fêtes, répétition générale. Communication au sujet du festival de Douai. Samedi, réunion du Comité.

TOURCOING. — **Sociétés des Médaillés d'honneur et du travail** (261, rue de la Marlière). — Réunion de la société le dimanche 22 juin, à 5 heures du soir. Paiement des cotisations. Tirage des prix de la fête.

—— **Fanfare « Les Amis Réunis ».** — Répétition générale vendredi 20 courant, à 8 h. 3/4. Communications importantes.

BOURSE DE PARIS

Paris, 19 juin 1913

Le marché est hésitant encore. Notre Rente s'avance à 84.02 et revient clôturer à 83.95 contre 84.10.

Les Fonds russes regagnent quelques fractions, de même que l'Hongrie. L'Espagne et le Turc finissent en recul. Les Fonds étrangers en général sont généralement tenus de 3 à 5 c.

Les Etablissements de crédit font preuve d'une fermeté de bon aloi. La Banque de Paris gagne 7 francs, l'Union Parisienne et le Crédit Lyonnais 3.

Les Chemins français gravitent aux environs de leurs cours du précédente clôture. Les Chemins espagnols, qui avaient sensiblement fléchi en cours de séance, reprennent une partie du terrain perdu. Le Nord-Espagne finit à 454 après 450 contre 467; le Saragosse cote 454 après 449 contre 450.

Dans le compartiment de la traction, le Métropolitain, qui valait hier 612, passe à 606, puis s'améliore à 607. Les autres valeurs ne varient que dans d'insignifiantes proportions.

Les Electriques font meilleure contenance : la Distribution et l'Electricité de Paris s'adjugent 2 points après en avoir perdu 5.

Les Industrielles Russes, faibles tout d'abord, parviennent à reconquérir les cours cotés la veille.

Bonne tenue de la Norvégienne de l'Azote à 306 après 301 contre 305. Le Rio Tinto débute à 1805 au lieu de 1824 et finit à 1816.

En banque, les cupriferes sont soutenues. Les mines d'or perdent du terrain en fin de bourse, mais ne terminent pas cependant au plus bas. Aux diamantifères, de Beers abandonne 5 francs, Jagersfontein un point et demi.

Philouze et Waddington.
20, rue Le Peletier, Paris.

BOURSE DE LILLE

La séance d'aujourd'hui n'a guère apporté de modification dans un sens ou dans l'autre aux cours que nous enregistrions hier. La tendance du marché est plutôt calme.

Aniche demeure à 3020 pendant que Béthune gagne 5 fr. à 6405 et le 50me 0 fr. 25 à 129.75; Bruay rétrograde de 1540 à 1538 et le 10me de 155 à 154; Carvin gagne 10 fr. à 4530 et le 5me 9 fr. à 910; La Clarence faiblit de 260 à 256 et Courrières de 5102 à 5101, tandis que Crespin se maintient à 90; Douchy progresse de 925 à 930 pendant que Dourges recule de 486 à 481.50; le 10me Drocourt revient de 757 à 749; Lens faiblit de 1545 à 1544; le 10me répète son cours de 155.25; Liévin baisse de 22 fr. à 4500 et le 3me de 0 fr. 25 à 150; Ligny se replie de 677 à 669, tandis que Marles 70 0/0 monte de 5.56 à 5260; son 20me est remonté de 264.50 à 262.50; Meurchin s'échange à 2301 venant de 2314 et Ostricourt à 2960 au lieu de 2980; Vicoigne cède 1 fr. à 1789.

Banque du Nord et des Flandres :
A. & J. Pauldz.

Agences : à *Roubaix*, 17, rue du Vieil-Abreuvoir à *Tourcoing*, 15, rue de Lille; etc.

COMMUNALES 1912 ET FONCIÈRES 1913

Les porteurs sont priés de s'adresser aux Agences de la BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES pour effectuer le versement partiel exigible actuellement, et, s'ils le désirent, la libération entière du titre

NOBLESSE RUSSE 3 1/2, 5e ÉMISSION

Le recouponnement de ces titres s'effectue actuellement, la BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES reçoit les talons pour le renouvellement

La BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES, rappelle qu'elle possède des Agences, à **ROUBAIX,** 17, rue du Vieil-Abreuvoir; à **TOURCOING,** 15, rue de Lille, etc..., etc. 53739

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 19 juin.

La mauvaise humeur des boursiers, provoquée par les projets d'impôts nouveaux qui les frappent particulièrement, se traduit par une attaque de la Rente 3 0/0 qui tombe un instant à 70.

Terme. — Le 3 0/0 qui, depuis des années n'avait plus été traité à terme, termine à 74. Le reste du marché est sans affaires : Traction 455, Mexico 506.50, Argentine 149.50. Chemins espagnols en recul : Saragosse 456.50, Nord 466.50. Les valeurs Empain sont stationnaires, de même que les mines.

Comptant. — Le 3 0/0